

Un tramway à Brive, histoire d'un projet manqué

Un projet ambitieux

Ce moyen de transport a connu un essor considérable dans les villes françaises du début du XX^e siècle jusque dans la période de l'entre-deux guerres.

Brive ne veut pas rester en marge du progrès et dès 1897, se lance dans un projet ambitieux : se doter d'un réseau de tramway qui s'insère dans un programme d'électrification de la ville. Il est prévu que ce vaste chantier soit confié à une seule et même compagnie. Quatre dossiers de candidature vont ainsi être déposés à la mairie. Deux d'entre eux jugés plus complets vont être particulièrement étudiés. Il s'agit de celui de H. Laval, ingénieur à Paris et originaire de Brive et de celui de F. Chauv, industriel, concessionnaire de l'éclairage électrique de Montignac, Objat et Allasac. L'un indique que la force motrice sera produite au moyen de machine à vapeur, l'autre envisage de produire l'électricité par une force hydraulique obtenue par la chute de la Vézère, près du Saillant.



Projet Laval : perspective de la rue de l'Hôtel-de-ville à partir des abords de la collégiale Saint-Martin. Archives municipales, cote 10S104.

Le tramway, objet de polémique...

Les quatre projets de tramway ont à la fois leurs défenseurs et détracteurs. Ainsi, on peut lire dans *Le Réveil républicain* : « la force hydraulique doit remplacer partout et toujours les encombrants et ruineux moteurs à vapeur ». Le journal *La République* considère quant à lui que le projet Chauv offre peu de garantie pour l'avenir et crée plus d'emplois au Saillant qu'à Brive. Ils font l'objet de divisions au sein même du conseil municipal. Celui-ci après avoir consulté plusieurs ingénieurs experts en la matière, adopte le 17 juin 1899 le projet Chauv sous réserve que ce dernier accepte certaines modifications. Des négociations vont alors s'engager entre la société des forces motrices de la Vézère et la ville, mais celles-ci n'aboutiront jamais et la question du tramway ne sera plus abordée.

Texte et images : archives municipales.



Projet Laval : perspective de la rue Carnot à partir du boulevard. Au fond la collégiale Saint-Martin. Archives municipales, cote 10S104.

EXTRAIT DU PROJET CHAUV DE 1899 :

Les itinéraires du tramway étaient les suivants :

- Ligne n° 1** : gare des voyageurs au pont Cardinal.
- Ligne n° 2** : du faubourg de la Grave (avenue Alsace Lorraine) à la gare des voyageurs.
- Ligne n° 3** : du faubourg de la faïencerie (avenue de Bordeaux) à la gare de voyageurs.
- Ligne n° 4** : de la place Brune à la gare des marchandises et à Saint-Antoine.

Tarif uniforme pour les lignes 1, 2 et 3 : dix centimes

Ligne 4 : quinze centimes.

Départs de la gare toutes les cinq minutes successivement sur chacune des lignes 1, 2 et 3.
Départs facultatifs sur la ligne 4 et réglés d'après les nécessités du service d'un commun accord avec monsieur le Maire